



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

audiovisuel et communication

Question écrite n° 38451

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le rapport de l'Institut Montaigne, d'avril 2004, intitulé « Engagement individuel et bien public : encourager la générosité privée au service de l'intérêt général ». Ce rapport propose de faciliter l'accès aux médias des associations. Pour cela, il est envisagé d'étendre le label « Grande Cause nationale » à toutes les fondations ou associations reconnues d'utilité publique de manière permanente avec un tarif préférentiel d'accès à la télévision. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38451

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2004, page 3129

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)